

LA DUE PAR EMAIL

PREAMBULE

L'envoi de DUE par email nécessite un accès internet et un client de messagerie (Outlook, Outlook express, Netscape Messenger).

Avant toute chose, une phase de test est obligatoire. Contactez le service TEMPO A.T.D. (Assistance Technique aux déclarants des URSSAF) du C.I.R.S.O. (Centre Informatique de Recouvrement du Sud-Ouest) afin de les informer du début de vos tests.

Pour de plus amples informations concernant les formalités vous pouvez contacter le service Grands Déclarants au 05 61 61 64 75. Pour toutes questions d'ordre technique sur la mise en place vous pouvez joindre le service Tempo ATD au 08 00 87 33 31.

PRINCIPE

- MEDIA crée un fichier contenant les dues.
- Le fichier est envoyé par email crypté.
- Vous recevez un accusé de réception par email ou par fax.
- MEDIA édite un compte rendu de validation si l'accusé de réception est fait par email.

PREREQUIS

Il faut absolument que l'adresse email utilisée lors de vos envois soit l'identité principale de votre client de messagerie.

Il faut avoir le logiciel de cryptage du C.I.R.S.O. sur le serveur ou la machine qui va faire les envois. Vous pouvez trouver ce logiciel sur notre site internet dans la section « Téléchargement », le fichier s'appelle « CIRSO.exe ».

MISE EN PLACE

• Paramétrage email

Vous devez contrôler et modifier si nécessaire le fichier « mapibox.cfg » qui se trouve dans le répertoire « cirso ». Voici un exemple du contenu du fichier mapibox.cfg :

profil=Microsoft Outlook

a=tempo.atd@cirso.fr

sujet=Déclaration Unique d'Embauche TEST01

note=Veuillez trouver ci-joint notre fichier des DUE.

Selon la version de votre client de messagerie vous allez modifier le champ profil. Si vous utilisez Outlook Express mettez « Microsoft Outlook » sinon allez dans panneau de configuration, allez dans « Courrier », puis aller dans « Profil » et récupérez le nom du profil.

- **Paramétrage du dossier Media**

Vous devez maintenant aller dans « Paramétrage », « Dossier » pour terminer le paramétrage de votre dossier pour le traitement des dues par email.

- **Test de préparation de la DUE depuis Media**

Media dispose d'une procédure de test facilitant la mise en place de la DUE par email. Il vous suffit d'aller au menu « Divers », puis sur « Test de préparation DUE par email ». Grâce à cette fonction vous pouvez voir si vos fiches salariés et vos contrats en cours sont conformes. Au cas où ils ne le seraient pas, un compte rendu des modifications à apporter est imprimé par Media. Tant que ces erreurs subsistent vous ne pourrez pas envoyer de déclarations par email.

PHASE DE TEST

Il est impératif de contacter le centre TEMPO A.T.D. avant de lancer les test (cf. préambule).

Les tests d'envoi de DUE par email se font en 3 étapes :

- Validation test de cryptage, aussi appelé étape 4 par le C.I.R.S.O.
- Validation test serveur, aussi appelé étape 5 par le C.I.R.S.O.
- Envoi de la clé définitive, aussi appelé étape 6 par le C.I.R.S.O.

Chaque étape correspond à UN envoi et UN accusé de réception.

• Procédure d'envoi

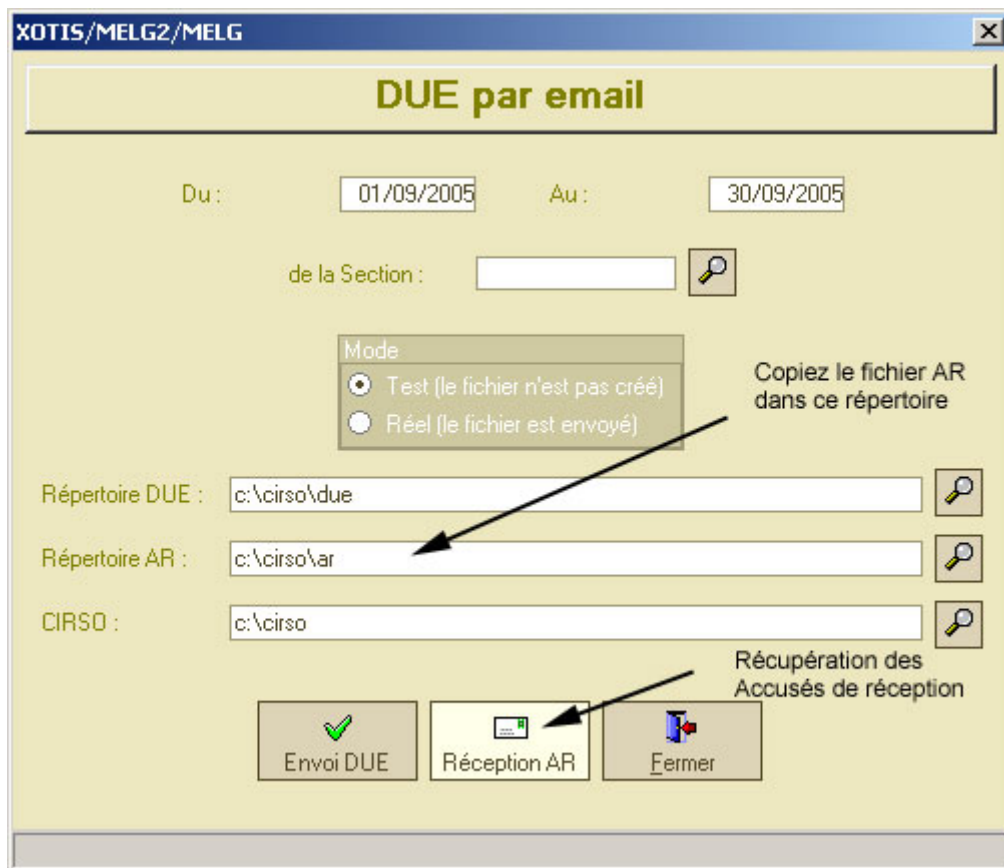
Pour faire un envoi, allez au menu « Contrats » puis dans « DUE par email ».

Renseigner la période ou bien la section pour laquelle vous voulez envoyer vos déclarations. Choisissez le mode d'envoi. En mode « Test » le fichier n'est pas envoyé, seul le compte rendu est édité. Choisissez le mode « Réel » si vous voulez envoyer le fichier.

S' il s'agit de votre premier envoi, vérifiez les trois chemins pointant vers le programme de cryptage du C.I.R.S.O. . Ils seront mémorisés lors du premier envoi.

Cliquez sur le bouton « Envoi DUE ». Le fichier « dpae.txt » est créé et prêt à être envoyer, un compte rendu détaillé est édité. S'i n'y a pas d'erreur, un email est créé automatiquement. Vous n'avez plus qu'à cliquer sur le bouton « Envoyer » de votre email.

- **Procédure de réception**



Lorsque vous avez reçu l'email dont l'objet est « Fichier des AR », copiez le fichier « dpae.txt » dans le répertoire AR. Puis cliquez sur le bouton « Réception AR ». Un compte rendu de validation est effectué. Il vous permettra de savoir si les DUE envoyées ont été enregistrées ou si elles contenaient des erreurs.

FIN DES TESTS

Lorsque vous serez parvenu à la validation de l'étape 6, vous devez avoir renvoyé les conventions d'adhésions. Le C.I.R.S.O. vous enverra votre clé de cryptage définitive. Dès lors, vous pourrez faire vos envois de DUE par email.